



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ARPE

Question écrite n° 36039

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur le retard pris dans l'application aux anciens combattants d'Afrique du Nord de l'allocation de remplacement pour l'emploi. La loi de finances pour 1999 prévoyait que ce dispositif s'appliquerait de plein droit à compter du 1er janvier 1999 aux titulaires de la carte du combattant âgés d'au moins cinquante-huit ans et percevant l'allocation de préparation à la retraite. Cela devait permettre d'améliorer sensiblement la situation des anciens combattants concernés, ces derniers pouvant ainsi percevoir 75 % de leur salaire net antérieur sans plafond jusqu'à l'âge légal de la retraite. D'après les informations qui lui ont été communiquées, il semble toutefois qu'un an après son adoption cette mesure ne soit toujours pas appliquée de plein droit aux anciens combattants susceptibles d'en bénéficier.

Texte de la réponse

L'article 121 de la loi de finances pour 1999 a été rédigé et adopté avant que les dispositions conventionnelles régissant l'ARPE n'aient été modifiées par les partenaires sociaux à compter du 1er janvier 1999. Depuis cette date, 20 % de l'allocation ARPE sont mis à la charge des employeurs. De ce fait, le risque existe que ceux-ci opposent un refus systématique dans tous les cas où l'ARPE est demandée par un ancien combattant. Cette attitude aurait pour effet de changer la nature de la mesure prévue dans la loi de finances : celle-ci perdrait son caractère subsidiaire pour devenir systématique. Dès lors le financement prévu s'avérerait insuffisant. Toutefois, le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants a indiqué le 3 novembre 1999 à l'Assemblée nationale, lors de la discussion du budget de son département pour 2000, qu'il entendait reprendre avec l'UNEDIC les dossiers refusés depuis janvier 1999. Une disposition à cet effet a été obtenue. Elle est entrée en vigueur début décembre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36039

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5962

Réponse publiée le : 24 janvier 2000, page 466